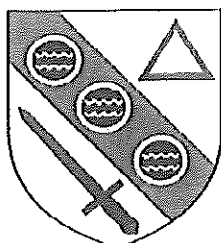


Commune de

54150 LES BAROCHES

5 rue de l'Eglise

54150 LES BAROCHES



## PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 Mars 2024 à 19H30

En Mairie de LES BAROCHES

Convocation du 11 Mars 2024

Affichage du 11 Mars 2024

### Etaient Présents :

Mesdames BAUCHEZ Christine, EVRARD Caroline, GIB Mireille, PRINGAULT  
Andrée.

Messieurs DANTONNEL Jean François, GENCO Mattéo, LEXA Benoit, LOUYOT  
Etienne, PASQUER Pascal, TONCEV Goran

Présents : 10/10 Représentés 0 Absents : 0

Présidence : C BAUCHEZ Maire

Secrétaire désigné : Goran TONCEV

### ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 21 Décembre 2023

- 1/ Examen des devis de travaux supplémentaires relatifs au Chemin entre les deux villages
- 2/ Vote sur devis de remise en état des croisés en Pierre du Clocher de Les Baroches
- 3/ Vote sur le devis de changement de chaudière de l'appartement du 1<sup>er</sup> étage 5 rue de l'Eglise à LES BAROCHES
- 4/ Vote sur le Compte administratif 2023
- 5/ Vote sur le Compte de gestion 2023
- 6/ Affectation du résultat de l'année 2023.
- 7/ adhésion de la Commune à La Fondation du Patrimoine.
- 8/ Vote sur devis établi par l'ONF sur les travaux à réaliser en 2024
- 9/ dépenses d'investissement à budgétiser au BP 2024

\*\*\*\*\*

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 21 Décembre 2023

Vote : 10/10 voix

1/ Examen des devis de travaux supplémentaires relatifs au Chemin entre les deux villages

Pendant l'exécution des travaux de réalisation du Chemin et les hameaux de Génaville et Les Baroches il est apparu indispensable d'effectuer des travaux supplémentaires : tranchée drainante, création d'un trottoir, marquage des passages piéton et pose de 4 panneaux passage piéton à la sortie de Les Baroches et à la sortie de Génaville.

Les devis établis par la société EUROVIA, pour ces travaux supplémentaires, représente un montant total HT 14 391,37 soit 17 269,64 € TTC.

Le devis initial établi en 2021 pour la création de ce chemin s'élevait à un montant HT de 99 998,87 € et a été revalorisé à un montant HT de plus de 120 000 € compte tenu notamment de l'inflation.

Compte tenu des travaux supplémentaires indispensables s'élevant à 14 391,37 € HT, il est décidé de retirer la pose de bordures ce qui permet de ramener le montant des travaux, hors travaux supplémentaires, à 86 434,32 € HT.

Cout total de l'opération HT 86 434 ,32 € + 14 391,37 € = 100 825,69 € HT soit 120 990,82 € TTC.

Vote : 10/10 voix

2/ Vote sur devis de remise en état des croisés en Pierre du Clocher de Les Baroches

En engageant les travaux de crépis de l'Eglise de LES BAROHES, il est apparu que les pierres constituant la croisé de deux des ouvertures du clocher sont fissurées.

Les devis reçus pour le remplacement de ces pierres et leur pose sont examinés ; le devis de l'entreprise ZAVATIERRO d'un montant HT de 7 340 € pour le remplacement des pierres de deux ouvertures est de moindre coût

Ce devis est donc retenu pour un montant HT de 7 340 € soit 8 808 €TTC.

Vote : 10/10 voix

3/ Vote sur le devis de changement de chaudière de l'appartement du 1<sup>er</sup> étage 5 rue de l'Eglise à LES BAROCHES

Point ajourné

4/ Vote sur le Compte administratif 2023

FONCTIONNEMENT	
RECTETTES	269 618,86 €
DEPENSES	158 821,81 €
<b>EXCEDENT</b>	<b>110 798,05 €</b>

INVESTISSEMENT	
RECETTES	249 272,96 € DONT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE 205 004,05 €
DEPENSES	100 199,49 € DONT 4 385,42 E REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS
<b>EXCEDENT</b>	<b>149 073,47 €</b>
<b>RESTE A REALISER</b>	<b>222 610,73 €</b>
BESOIN DE FINANCEMENT	73 537,26 €

Le maire se retire pour le vote du Compte Administratif de l'année 2023 ; M. PASQUER Pascal prend la présidence et soumet au vote le Compte Administratif 2023.

Vote : 9/9 voix

#### 5/ Compte de gestion 2023

Le Conseil Municipal constate que les écritures et résultat du compte de gestion établi par la Trésorerie de BRIEY sont égaux ou identiques au compte administratif de l'année 2023

6/ Affectation du résultat de l'année 2023.

Constatant que le CA 2023 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 110 797,05 €
- Un excédent reporté de 242 418,05 €

**Soit un excédent de fonctionnement de 353 215,10 €**

- Un excédent d'investissement de 149 073,47 €
- Un déficit des restes à réaliser de 222 610,73 €

**Soit un besoin de financement de 73 537,26 €**

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION au 31/12/2023 : **353 215,10 €**

Affectation complémentaire en Réserve        73 537,26 €

RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT : 279 677,84 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE : EXCEDENT : 149 073,47 €

Vote : 10/10 voix

#### 7/ adhésion de la Commune à La Fondation du Patrimoine.

Le Conseil décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine et décide d'acquitter le coût de l'adhésion annuelle pour l'année 2024 soit 100 €.

Vote : 10/10 voix

#### 8/ Vote sur devis établi par l'ONF sur les travaux à réaliser en 2024

Le Conseil décide de valider les travaux d'entretien de la végétation sur les plateformes du réseau de desserte la sommière de la Tranchée verte sur 650 m de long et 6 m de chaque côté et la sommière de la Tranchée d'Immonville sur 950 m de long et 4 m d'un côté pour un montant HT de 2020 €

Il est également demandé à l'ONF d'effectuer les travaux d'entretien de la tranchée du Petit

Vote : 9/10 voix un abstention C BAUCHEZ

9/ dépenses d'investissement à budgétiser au BP 2024

Après en avoir débattu et délibérer le Conseil décide que les travaux suivants seront engagés.

En 2024 (montant TTC)

Création du Chemin Pédestre entres les deux hameaux	120 991 €
Remplacement du toboggan et pose de revêtement de protection aux pieds des jeux	31 423 €
Façade de l'Église de LES BAROCHES	96 444 €
Pierres des ouvertures du clocher de de l'Église de LES BAROCHES	8 808 €
Pose d'une réserve incendie rue Principale pour finaliser la mise aux normes du Système Incendie Municipal	47 214 €
Réfection du Chemin de l'Etang	44 743 €
Rénovation du système d'éclairage public	77 583,77 €

A l'étude pour réalisation en 2025- 2026 :

Toiture de l'Église de GENAVILLE

Réfection du Chemin de Génaville à Route d'Immonville jusqu'à la portion propriété de la Commune de LUBEY.

Rénovation des ponts de Pénil et Méraumont au moins réalisation des travaux de conservation de ces deux ponts. (étanchéité)

Réparation de la conduite d'évacuation des eaux des descentes de l'église de LES BAROCHES située dans le cimetière et devis de MALEZIEUX pour déboucher la conduite à la sortie du cimetière se trouvant sur le domaine public.

Vote : 10/10 voix

Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire

Christine BAUCHEZ



Le secrétaire

Goran TONCEV

